

FRANC-MAÇONNERIE

LIONS CLUB – ROTARY – KIWANIS – AMBASSADOR

Le Nouvelliste 

Samedi 14 novembre 2015

Le Grand Conseil fait le point sur de gros dossiers

► **Les juges francs-maçons devront s'annoncer**

Les députés UDC Alexandre Cipolla, Jean-Luc Addor et Grégory Logean ont demandé l'élaboration de bases légales pour imposer aux magistrats de l'ordre judiciaire et du Ministère public l'obligation d'annoncer leurs liens d'intérêts, de même que leur appartenance à une société secrète.

Le Grand Conseil a accepté ce postulat, malgré l'opposition de la gauche et du PLR concernant la question des sociétés secrètes, par 71 voix contre 46. Le dossier passe maintenant en mains du Conseil d'Etat, qui devra proposer une modification de la loi actuelle.

Le Conseil d'Etat est officiellement favorable à cette transparence. Par contre, des documents internes qui ont filtré par inadvertance indiquent que les membres du gouvernement sont divisés sur ce point.

1^{ÈRE} VICTOIRE DU
PEUPLE
SOVERAIN



Mais cela ne suffit pas pour garantir l'Etat de Droit !

Les fonctions d'autorité dans l'Etat sont incompatibles avec l'appartenance à la Franc-Maçonnerie. Il ne doit y avoir aucune contrainte de nature à restreindre la liberté de réflexion, d'action et de décision.

Dans ce but, aucun politicien, juge, avocat, notaire, haut fonctionnaire, etc., ne doit avoir de lien avec la Franc-Maçonnerie.

Sept requêtes visant à garantir l'Etat de Droit ont été adressées au Conseil Fédéral le 23 mai 2015. Prenez-en connaissance sur www.worldcorruption.info/index_htm_files/fm_23-05-2015.pdf (page 55)

www.worldcorruption.info / 079 892 78 88